

REUNION DU 10 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 03 mai 2022, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Madame Christelle Lorin, Maire, la séance a été publique

Etaient présents : M. Chauveau, M. Vasseur, Mme Esnault, M. Brouard, Mme ramaugé, M. Niel, M. Vincent, Mme Lacroix, Mme Népert, M. Bauer, M. Hubert, Mme Folleau, Mme Houy.

Le Quorum est atteint. Mme Ramaugé est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2022 est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

FETE DE LA TRINITE

Mme le Maire a invité le Président du Comité des Fêtes, Clément Noileau, afin de faire un point sur l'organisation et le besoin en bénévoles.

La fête de la trinité se déroulera le samedi 11 juin : restauration dans le jardin du presbytère, feu d'artifice et bal. Le comité des fêtes aura besoin d'aide pour l'installation, le service du repas et le démontage. Les conseillers municipaux pouvant participer s'inscriront auprès de M. Noileau et un appel aux habitants sera diffusé sur panneau pocket.

TRAVAUX EAU POTABLE RUE J.MOULIN- LE TRONCHET

La consultation concernant le renouvellement du réseau d'eau potable rue Jean Moulin(D24) depuis l'entreprise Incoplas jusqu'au lieu-dit Tronchet Cordel ainsi que la reprise des branchements, la pose de citerneau sur le domaine public en limite de propriété, la création d'un branchement et la pose d'un poteau a eu lieu. La date limite de remise des plis a été fixée au **13 avril 2022 à 12h00**.

Les sociétés suivantes ont remis une offre dans les délais impartis :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1. VILLEDIEU FRERES | 3. SADE CGTH (SADE) |
| 2. CHARLES TRAVAUX | 4. EXEAU TP |

Les entreprises VILLEDIEU, CHARLES TRAVAUX et EXEAU TP ont présenté des variantes. Pour chaque entreprise la variante consiste à positionner la canalisation à plus de 1 m de la départementale et ainsi avoir des consignes de compactage moins restrictives.

Analyse des offres en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

N°	Nom entreprise	Type	Critère prix	Critère technique	Critère délai	Total
1	VILLEDIEU FRERES	Base	48,19	35,00	9	92,19
1b	VILLEDIEU FRERES	Variante	50,00	35,00	9	94,00
2	CHARLES TRAVAUX	Base	38,62	39,00	8	85,62
2b	CHARLES TRAVAUX	Variante	43,82	39,00	8	90,82
3	SADE CGTH (SADE)	Base	37,58	38,00	8	83,58
4	EXEAU TP	Base	44,53	33,00	8,5	86,03
4b	EXEAU TP	Variante	47,33	33,00	8,5	88,83

N°	Nom entreprise	Type	Note finale	Rang
1	VILLEDIEU FRERES	Base	92,19	2
1b	VILLEDIEU FRERES	Variante	94,00	1
2	CHARLES TRAVAUX	Base	85,62	6
2b	CHARLES TRAVAUX	Variante	90,82	3
3	SADE CGTH (SADE)	Base	83,58	7
4	EXEAU TP	Base	86,03	5
4b	EXEAU TP	Variante	88,83	4

Au vu des résultats énoncés ci-dessus, ADM Conseil préconise au Maître d'ouvrage de retenir l'offre variante de l'entreprise Villedieu Frères.

37 DIGCM 10052022

Vu le rapport d'analyse des offres,
Considérant que l'analyse des offres détermine l'offre la mieux-disante et présentant les meilleures conditions technico-économiques sur la base des critères définis dans le règlement de la consultation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide

- De retenir l'offre avec la variante de l'entreprise Villedieu Frères pour un montant de 144 308.70 € HT,
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant au marché.

ADHESION A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MISSION EXPERIMENTALE D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD) MUTUALISE

38 DIGCM 10052022

Conformément à l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Eure-et-Loir ingénierie (ELI) a été créée sous forme d'un Etablissement public administratif et a pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI du Département qui auront adhéré, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier telle que définie dans les statuts.

Le Conseil d'administration d'ELI, lors de sa séance du 14 mars 2022, a décidé de mettre en œuvre, à titre expérimental, une mission « Délégué à la Protection des Données (DPD) mutualisé », auprès d'un panel d'une dizaine de collectivités volontaires (strates de population différentes) ayant exprimé le besoin de bénéficier d'un DPD mutualisé via le questionnaire qui leur a été transmis en janvier 2022.

Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018, les collectivités doivent avoir nommé un DPD pour s'assurer de la bonne protection des données personnelles qu'elles gèrent.

A ce titre, ELI propose une mission expérimentale qui recouvre notamment :

- Un inventaire des traitements de données de la collectivité sous forme d'audit,
- La rédaction du registre des activités de traitement,
- La proposition d'un plan d'action avec des préconisations pour se conformer au RGPD.

En raison de la nature expérimentale de la mission, l'accompagnement n'inclut pas la mise à disposition immédiate d'un délégué à la protection des données (DPD). Ce dernier ne pourra être proposé qu'une fois l'expérimentation achevée, validée et généralisée.

Enfin, pour accompagner ELI dans cette démarche, un AMO sera recruté.

Il est à noter que l'expérimentation sera effective dès validation de l'adhésion de la commune auprès du Conseil d'administration ou du Bureau d'ELI

La commune souhaite se porter candidate pour bénéficier de cette expérimentation « DPD mutualisé » proposée par Eure-et-Loir Ingénierie. Il est précisé que le coût de cette mission est de 250 € HT par collectivité, ce coût couvre la durée de l'expérimentation (31-12-2022 maximum)

Ce coût sera réévalué par le Conseil d'administration si l'expérimentation est pérennisée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, et compte tenu de l'intérêt de la commune pour une telle mission, décide

- de se porter candidate auprès d'Eure-et-Loir Ingénierie pour bénéficier de l'expérimentation « DPD mutualisé » et s'engage à verser une participation d'un montant de 250 € HT.

VISITE DE VILLAGES

Mme le Maire informe le conseil que des visites de villages vont être organisées avec l'Office du Tourisme des Forêts du Perche C'est une première sur notre territoire, à l'image de ce que fait la maison de la Beauce. 4 communes se sont inscrites : Digny, Le Mesnil-Thomas, Rohaire, La Saucelle

Programmation estivale 2022

Mardi 12 juillet : Rohaire

Mardi 26 juillet : Digny

Mardi 9 août : La Saucelle

Mardi 23 août : Le Mesnil-Thomas

Horaire : 14h30 à 16h30

mardi 17 mai 2022

Taille des groupes : de 10 à 20 personnes
Inscription obligatoire et participation financière

Mme le Maire propose de commencer par la visite du bourg avec l'église et l'atelier de vitraux avant de poursuivre par la visite du château de la Hallière et si assez de temps la ferme du Romphaye (si les propriétaires donnent leur accord)

SIA THIMERT

Mme le Maire informe le conseil que le Syndicat d'entretien des vallées doit relancer le marché d'entretien des vallées. Chaque commune est chargée de faire un point sur ses vallées d'ici le mois de septembre. En effet notre linéaire est de 32 km mais il n'existe pas de carte les recensant.

Mme le Maire a fait un point avec Nicolas Perret, une carte va être faite avec le positionnement des vallées entretenues à ce jour. Il faudra regarder s'il y a des vallées existantes qui ne seraient pas entretenues. Une attention particulière sera apportée aux vallées limitrophes avec d'autres communes.

Une réunion de travail sera organisée en juin avec Jean Marc, Cédric, Jacques et Régine

MOBILIER URBAIN

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'embellir l'entrée de la commune en arrivant de Chartres, à côté de la mare en remplaçant les pierres par des pots de fleurs.

Le Conseil Municipal est favorable. Il en faudrait au minimum 6 aux différentes couleurs du logo de la commune et de différentes tailles. Il est également proposé d'en acquérir un pour l'espace co-working

GROUPE RENAISSANCE

Le Groupe se réunit tous les 15 jours. La charte graphique a été validée.



Les flyers et les affiches pour la campagne de don ont été validés.

Le groupe travaille sur un livret à destination des mécènes : entreprises, fondations.... Et aussi sur un document pour les sponsors.

Il faut prévoir une date de lancement de la campagne de don avec la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine et différentes personnalités pour faire parler de nous.

Le groupe travaille aussi sur les actions à mener pour récolter des fonds ou motiver les gens à faire des dons. Nous aurons besoin de bénévoles.

- Messe de rentrée avec vente de brioches,
- Journées du patrimoine avec visites
- Concert ? Sacs avec charte graphique ?

La campagne de don sur le site de la Fondation du patrimoine est d'ores et déjà ouverte.

RELEVÉ VITESSE AUOMOY

Mme le Maire a reçu les résultats du relevé de vitesse à Aumoy du 24 au 30 mars.

Localisation: Aumoy (Cne Digny)

Vitesse maximale autorisée 50 km/h

Tous sens cumulés

	VL	PL	%PL	V85 VL	V85 PL
TOTAL	864	67	7,2%	54,8	54,1
MJ	123	10			

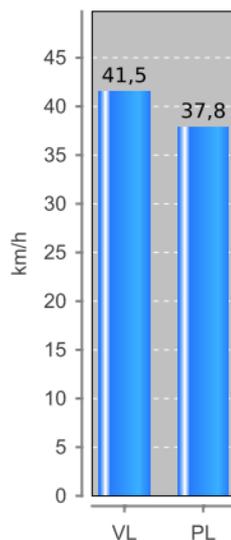
Détail par sens de circulation

	Sens 1 : vers Aumoy					Sens 2 : vers Grassevache (Cne Digny)				
	VL	PL	%PL	V85 VL	V85 PL	VL	PL	%PL	V85 VL	V85 PL
24/03/2022	61	6	9,0%	56,0	51,0	70	2	2,8%	55,0	47,0
25/03/2022	48	4	7,7%	64,5	64,0	63	2	3,1%	51,9	57,0
26/03/2022	68	4	5,6%	55,3	47,0	77	3	3,8%	52,0	55,5
27/03/2022	34	2	5,6%	56,9	25,5	45	3	6,3%	54,1	45,5
28/03/2022	65	2	3,0%	57,3	47,0	77	7	8,3%	49,5	49,5
29/03/2022	53	7	11,7%	56,7	49,5	69	6	8,0%	49,9	51,0
30/03/2022	64	7	9,9%	55,3	56,5	70	12	14,6%	55,3	56,4
TOTAL	393	32	7,5%	56,8	53,0	471	35	6,9%	52,9	54,7
MJ	56	5				67	5			

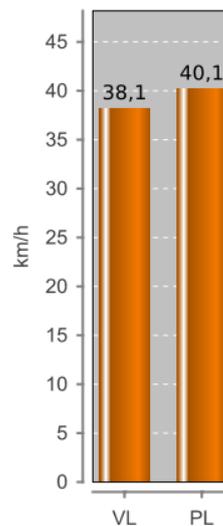
Sens 1

Sens 2

Vitesse VL/PL



Vitesse VL/PL



SUIVI DES TRAVAUX

Mme le Maire fait un point sur l'état d'avancement des projets inscrits pour le Budget Général

- Voirie 2022 : préparation du dossier d'appel d'offre. L'estimatif ELI s'élève à 26 550 € HT
- Rue Maréchal Leclerc

Mme le Maire fait le compte rendu de la réunion de travail avec le Cabinet Gilson qui a eu lieu le 09 mai. Les travaux consistent à :

Casser et refaire complètement les trottoirs de chaque côté en béton désactivé ainsi que les bordures de trottoirs,

La mise en accessibilité,

Créer du stationnement du côté du Week-end en rétrécissant la chaussée départementale d'environ 1m.

Augmenter le nombre de passage piéton,

Créer une zone 30 avec 2 plateaux surélevés, 1 à chaque carrefour

- Matériel de cantine : Réunion de travail le 17 mai pour organiser le chantier au mois de juillet.
- Espace co-working : plan de travail posé, reste le choix des portes
- Ecole primaire : stores et capteurs CO² terminés
- Aménagement terrain NATUP : pose de la borne électrique réalisée et pose des candélabres en juin.
- Cimetière :

Parking : pose des éclairages en juin.

Aménagement : réunion avec Mr Amy pour faire le point sur le dossier, proposition d'aménagements avec les arbres existants mais aussi avec d'autres arbres.

- PLUi

Une réunion sur le bilan du règlement a eu lieu. La prochaine étape est la réunion d'affinage des zones avec la DDT. L'approbation est prévue 2^{ème} semestre 2023.

A travailler :

- les panneaux directionnels,
- les panneaux de Hameaux,
- les numéros de rues,
- le circuit découverte de la commune,

DIAGNOSTIC RESEAU EAU POTABLE : CVM

Dans le cadre de notre étude, ADM Conseil doit réaliser des analyses CVM. A ce jour, nous avons déjà réalisés 3 campagnes, il nous reste 1 analyse à faire, elle aura lieu le 12 mai.

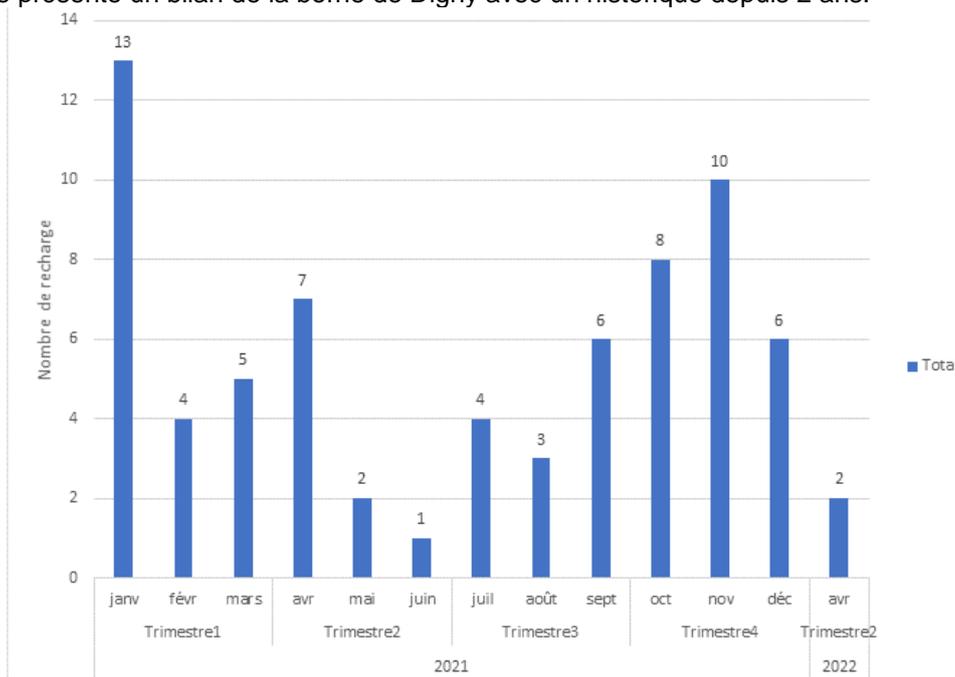
Rappel des règles ARS :

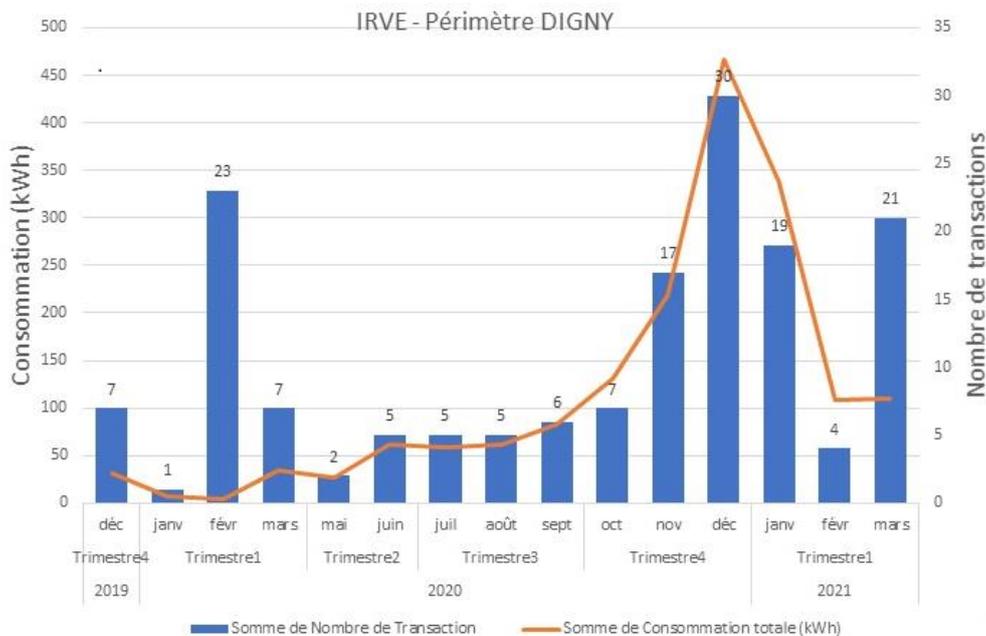
- Pour identifier un tronçon conforme, 4 analyses inférieures aux seuils sont nécessaires,
- Si au moins 2 analyses sont non conformes, le point est non conforme.

Parmi les 4 analyses (à répartir sur l'année), au moins 2 doivent avoir lieu avec des températures de l'eau supérieures à 15°. Lorsqu'un prélèvement est non conforme, la contre analyse doit avoir lieu dans les 4 semaines.

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Mme le Maire présente un bilan de la borne de Digny avec un historique depuis 2 ans.





FIBRE OPTIQUE

Mr Vasseur fait un point sur l'avancée des travaux sur notre commune.

La fibre sur le réseau enfoui est tirée. L'implantation de poteaux au Charmoy a été validée. SFR a commencé la commercialisation mais Orange ouvrira ses offres à la rentrée de septembre.

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES DIVERSES

1) CALENDRIER REUNION CONSEIL

Mardi 28 juin 2022 à 19h30

2) BUREAUX DE VOTE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

3) BULLETIN MUNICIPAL 2022 ET AGENDA POCHE 2022

A organiser : Une réunion de la commission communication pour réfléchir sur les prochains agendas et bulletins.

4) AFFAIRES DIVERSES

- Rue du Maréchal Leclerc vers la Loupe : Tampons qui claquent. Mme le Maire informe qu'il n'y a malheureusement pas de solution pérenne mais que les riverains peuvent prévenir la mairie afin que des caoutchoucs soient remplacés.
- Vitesse à la Richardière et priorité à droite non respectée : un comptage avec relevé de vitesse va être demandé au département. Un cédez le passage sur le chemin arrivant de droite peut également être étudié.
- Internet à Aumeaux : les habitants n'ont plus de réseau internet depuis le 30 mars. Orange indique une résolution de problème pour le 27 mai car la cause est un vol de câble. Le réseau étant en souterrain, Mme le Maire va interroger notre interlocuteur dédié.
- Mme le Maire demande si des interventions sur l'éclairage public sont à prévoir : un lampadaire clignotant RD 928 sortie la Loupe et un fil décroché au Charmoy.
- Des parents demandent si un point d'eau peut être installé au parc. Ce n'est pas possible car il n'y a pas de canalisation. De plus, se pose le problème des points d'eau accessibles en termes de sécurité et de normes.

Séance levée à 22 h 40

La secrétaire de séance,
Adeline Ramaugé